

Questionnement anthropologique autour de l'accompagnement

« Si vous ne pouvez pas articuler votre souffrance dans une structure bien définie, vous êtes foutu. La souffrance vous bouffera tout cru, de l'intérieur, avant que vous ayez eu le temps d'écrire quoi que ce soit. La structure est le seul moyen d'échapper au suicide. »
Michel Houellebecq, *Rester vivant*.

A la fois expression d'un mal de vivre dans nos environnements post-modernes et révélateur d'un déplacement anthropologique dans nos constructions culturelles, tel semble être le paysage dominant qui entoure l'accompagnement et ses pratiques. Pour situer ce paysage, le présent propos entend s'appuyer sur la citation mise en exergue et ici considérée comme significative de ce qui se profile aujourd'hui autour des pratiques d'accompagnement. Elle sera donc initiatrice d'une réflexion anthropologique afin de mieux saisir certains des tenants et des aboutissants d'une nouvelle forme de socialité. Dans les pages qui vont suivre, nous nous attarderons sur les quatre points essentiels qui confèrent à la citation toute son actualité, quatre points susceptibles d'éclairer les pratiques d'accompagnement. Le présupposé de départ autour de la souffrance qui serait la nôtre nous amène à devoir nous interroger sur le contexte dans lequel présentement nous évoluons ; en lien avec cette situation de souffrance, la date d'écriture de la citation, à notre sens caractéristique d'une certaine époque, nous invite d'un autre côté à faire l'histoire immédiate de ces dix dernières années au niveau de notre actualité sociale pour saisir l'émergence de nouvelles préoccupations. La menace de suicide évoquée par ailleurs nous incite à mettre en évidence ce qui nous semble constituer deux grands syndromes caractériels actuels qui, dans leur relation oppositionnelle, semblent réguler les comportements de bon nombre de nos institutions et donc de nos contemporains, de façon spécifique pour le moins les acteurs des pratiques d'accompagnement. Enfin, la structure salvatrice utilisée, en l'occurrence

Jean-Pierre Boutinet est directeur de l'Institut de recherche fondamentale et appliquée (IRFA) de l'université catholique de l'Ouest, à Angers (irfa@uco.fr).

l'accompagnement, nous informe sur les enjeux paradoxaux auxquels nous sommes confrontés. C'est à la suite de ce périple questionnant que nous pourrions nous interroger sur la signification de l'accompagnement en termes de possible reconstruction du lien social. Parvenus à cette dernière étape de notre réflexion, le loisir nous sera enfin donné de voir comment la structure régulatrice des pratiques d'accompagnement constitue, dans sa philosophie pratique, autant une expression du mal-vivre que sa remédiation.

L'actualité récente de l'accompagnement pour repenser l'insertion

Depuis quelques années, un effet culturel quelque peu spectaculaire met sous les projecteurs de l'actualité sociale des préoccupations contrastées autour de l'accompagnement. Voici une génération, dans les soubresauts du passage d'une société à dominante industrialisée vers une société de plus en plus organisée autour de la communication, on parlait très peu d'accompagnement ; le maître mot d'alors commençait à imposer son volontarisme, le projet. La liste très restreinte des publications et des colloques sur une telle thématique de l'accompagnement est révélatrice à l'époque de son extrême discrétion, ce qui ne semble plus être du tout le cas vingt ans après. Aujourd'hui, les sciences humaines et les sciences de l'éducation, dans les rencontres qu'elles initient, dans les pratiques professionnelles qu'elles encadrent, dans les débats qu'elles publient, bruissent d'accompagnement. Il s'agit là, sans nul doute, d'un effet de mode plus ou moins durable ; mais cet effet ne saurait se laisser réduire à un pur aléa. Il exprime la superposition d'un nouveau paradigme existentiel à un ancien en voie d'usure pour penser cette préoccupation lancinante que constitue depuis une génération l'insertion. En surimpression du projet, ce nouveau paradigme de l'accompagnement évoque donc ce parcours interminable, jamais assuré, qui fait passer notre errance jeune ou adulte de transition en transition.

Une telle errance, paradoxalement gouvernée par un projet lui-même relayé par l'une ou l'autre forme d'accompagnement, se trouve bien illustrée dans les dispositifs actuels d'insertion. Ainsi en va-t-il de la prestation de service dite d'« accompagnement renforcé » mise en place par l'ANPE : non seulement on entend procéder au renforcement d'un accompagnement – l'accompagnement simple n'y suffisant plus –, mais on organise cet accompagnement de telle façon qu'il soit centré sur l'« objectif projet individuel » ; une telle prestation se définit finalement comme un mixte d'accompagnement et de projet¹. Tout se passe comme si le recours au seul projet se montrant inefficace, on organise,

1. Cf. ANPE, Prestation de service d'accompagnement renforcé : objectif projet individuel. Cette prestation est définie comme suit : « La prestation de service objectif projet individuel est une prestation d'accompagnement individuel renforcé qui s'inscrit dans le service Aider à bâtir ou faire évoluer un projet d'accès à l'emploi » de l'ANPE.

pour le doper, son accompagnement ; ce dernier apparaissant lui-même comme insuffisant, on institue un accompagnement renforcé ; c'est ce même cas de figure que l'on retrouve dans d'autres programmes d'insertion qui ont marqué les années 2000 ; ainsi le programme TRACE² pour les jeunes en difficultés d'insertion se définit-il comme dispositif d'accompagnement personnalisé et renforcé vers l'emploi. Nous retrouvons cette superposition de l'accompagnement et du projet présente dans les dispositifs d'insertion pour personnes en difficulté et peu qualifiées, dans les dispositifs pour personnes de haute qualification : ainsi en est-il du *coaching*, dont l'une des légitimités est de favoriser chez la personne accompagnée le passage d'un mode d'organisation métier à un mode d'organisation projet ; il en va de même pour la recherche appliquée lorsqu'elle passe par le dispositif de l'« incubateur » : les idées innovantes du chercheur, concrétisées dans son projet, se font maintenant accompagner dans leur concrétisation par un incubateur.

Des mutations culturelles douloureuses au service d'un nouveau nomadisme

Comment en est-on arrivé là ? Au-delà du sentiment d'errance, le mal-être contemporain souligné depuis plusieurs années par une intense activité éditoriale centrée sur l'individu incertain, immature ou en friche (Boulte, 1995 ; Ehrenberg, 1995 ; Desmarais *et al.*, 2000), peut être perçu comme le contrepoint des stratégies développementales à l'œuvre au sein de nos environnements techniques et économiques, des logiques qui, durant longtemps et jusque dans le second tiers de notre XX^e siècle, se manifestèrent comme apparemment maîtrisées et unifiées autour des perspectives de progrès et d'émancipation. Or ces stratégies, aujourd'hui confrontées à la complexité grandissante de nos environnements, sont devenues incertaines et aléatoires ; elles apparaissent en même temps de plus en plus prisonnières du procédural technique et du contraignant économique. Aussi se manifestent-elles comme de moins en moins maîtrisables et se montrent-elles déconnectées par rapport à l'idée d'un possible progrès ; elles donnent au contraire l'impression de se retourner contre elles-mêmes, voire contre nous-mêmes, dans l'une ou l'autre forme des peurs fantasmées qui nous agitent : dégradation de nos environnements, risques majeurs, raréfaction des emplois, accélération des rythmes de vie sont quelques exemples parmi d'autres de ces peurs qui nous hantent.

Le phénomène technique que nous venons d'évoquer – notamment informatique et communicationnel, dans ses manifestations actuelles et ses potentialités que nous ne prenons pas suffisamment le temps d'interroger – est

2. Le programme TRACE (trajet d'accès à l'emploi) a été institué en 1999.

pourtant à saisir sur un mode paradoxal car si d'un côté il est sans perspective autre qu'une instrumentalisation de nos environnements, de l'autre il nous projette, comme il ne l'a jamais fait, vers un monde de possibles qui nous déstabilise profondément. C'est lui qui, de façon spectaculaire, nous a fait quitter l'état nomade qui fut le nôtre pendant des dizaines, voire des centaines, des milliers d'années lorsqu'il put assurer notre sédentarisation voici quelque 8 000 ans. Il l'a fait aussi bien avec la maîtrise des techniques de construction pour l'habitat qu'avec celle des techniques de la culture des sols pour l'alimentation. A ces techniques, il faut ajouter celles de l'écriture pour la communication, sans oublier les différentes techniques artisanales pour le confort de la vie quotidienne. Or cette technicité qui nous a sédentarisés est la même, mais poussée à de très hauts degrés de sophistication, qui aujourd'hui, nous fait renouer avec l'état nomade dans des conditions tout à fait insolites. Le développement des communications, la flexibilité des implantations industrielles liée à l'habileté à se déplacer, voire à s'exporter, la dématérialisation des supports de notre travail sont autant d'éléments qui contribuent à nous transformer en nomades ; nous sommes devenus, selon l'heureuse expression de J. Kristeva (2001), « des corps nomades », nomadisme bien illustré par le paradigme de l'accompagnement qui exprime simultanément cette nécessité de devoir errer mais aussi le besoin de canaliser notre errance. Ce paradigme de l'accompagnement cohabite désormais avec d'autres confrères et consœurs qui ont la même nature nomade et font le succès de maints colloques : parcours d'insertion, trajectoires, cheminements, transitions, mobilités... Ces différents termes servent à décrire un décor au sein duquel la mouvance dans l'espace nous confronte à l'inconfort du strapontin provisoire que nous occupons, faute de pouvoir bénéficier de la stabilité d'antan.

Du projet à l'accompagnement, un prurit d'activité métamorphosé en passivité

Il nous faut camper l'histoire immédiate des dix dernières années qui marquent l'avènement progressif de ce nouveau paradigme existentiel de l'accompagnement. Cette histoire, nous pouvons la reconstituer à partir des dispositifs législatifs mis en place pour l'aide aux personnes privées d'emploi comme pour l'aide à la mobilité des personnes insérées. Nous pouvons la reconstituer aussi à partir des publications récentes sur la vie adulte et ses nouvelles fragilités ; nous pouvons par ailleurs nous donner d'autres indicateurs : les uns et les autres convergent autour des années 1990 pour signifier une société qui se déprend de plus en plus des repères stables qu'elle s'était donnés : elle efface ses cadres de référence initiatiques avec la nouvelle place accordée à la validation des acquis ; elle met en archives ses référents idéologiques, encouragée par un événement-signes comme la chute du mur de Berlin ; elle déstabilise

ses marqueurs professionnels avec l'instauration d'un revenu minimum d'insertion pour des personnes sans emploi ; elle assouplit ses cadres familiaux avec la création d'un « pacte d'assistance conjoint de solidarité ». Cette société confrontée à un effacement de repères bien identifiables pour délimiter des places à occuper durablement conjure cet effacement par une culture du projet, à commencer par le projet d'orientation, le projet personnel de l'élève en particulier, et le projet d'insertion dans sa double acception sociale et professionnelle, sans oublier par ailleurs le projet de carrière.

Une telle culture de la dérégulation par le projet, en germe dans nos environnements dès les années 1980, transforme dans les années 1990 tout un chacun en acteur supposé capable de définir ses intentions dans des environnements aux contours beaucoup plus souples parce que bousculés par d'incessants changements. Cet acteur est supposé par ailleurs être capable de mettre en pratique ses intentions ainsi définies. Or une analyse sans doute trop rapide des conditions de mise en projet nous a fait, à l'époque, commettre une grave erreur d'appréciation : nous pensions que l'incitation au projet allait donner consistance et stabilité à des identités mal arrimées, et donc conforter des autonomies parfois menacées, parfois ébranlées. C'est bien tout le contraire que l'injonction au projet a produit, tout spécialement chez des personnes en situation difficile : elle a accentué des formes de dépendance, en faisant achopper des illusions d'autonomie face à des contraintes insupportables, celles de la déqualification, celles de la flexibilité, celles d'un marché du travail très capricieux.

Ainsi, le recours à l'histoire récente nous montre à l'évidence que la culture du projet n'a pas tenu les promesses qu'elle annonçait, parce que sans doute pour une part la figure du projet a été trop idéalisée, parce que pour une autre part les contextes ont changé depuis le déploiement des dispositifs projectifs du début des années 1980. A un tel moment, la démarche de projet fortement encouragée voulait constituer une alternative aux dérives bureaucratiques qui enserraient alors les acteurs dans leurs filets normatifs de rationalités. La redécouverte de l'importance donnée à l'acteur et à son autonomie, à sa capacité à se déterminer par lui-même, à construire sa propre identité, la recherche pour cet acteur d'un sens possible à conférer aux entreprises qu'il mène sont là autant d'aspirations qui ont pu être momentanément canalisées par la figure du projet. Mais trop vouloir consommer de projets – notamment pour celui qui, en raison de sa situation vulnérable, doit impérativement s'en abstenir – génère des effets contre-productifs : celles et ceux qui ont mangé les raisins trop verts du projet vont vite avoir leurs dents agacées : toutes ces personnes en situation de précarité, d'échec scolaire, de bas niveau de qualification, ces personnes en crise ou en transition difficile. Faute donc de la solution miracle que la démarche de projet et sa promesse d'autonomie étaient susceptibles d'offrir, et aussi parce que les précarités de tous ordres se sont entre-temps amplifiées, avec cette lente et

difficile conversion d'une société à dominante industrielle en société désormais centrée sur la communication, on voit s'instaurer des pratiques d'accompagnement : il s'agit d'encadrer les autonomies menacées, de les suivre, voire de les guider, dans leurs cheminements quelque peu chaotiques.

La mise en échec des conduites à projet et la montée des précarités chez les adultes, jeunes ou accomplis, va donc amener un changement dans les stratégies d'intervention sociale. Sans pour autant disparaître, dans les années 1990-2000, le projet va opérer un repli dans ses ambitions tout comme d'ailleurs avant lui l'aura fait la formation pour adultes dans les années 1980, à une époque où elle connut dans ses usages les mêmes excès que le projet. On va individualiser la formation et ôter au projet son côté velléitaire : cet arrangement culinaire qui consiste à assaisonner l'accompagnement de condiments de formation et de projet va engendrer les différentes formes d'accompagnement que nous connaissons aujourd'hui. Ce faisant, l'acteur-auteur des années 1980 dans son environnement de projet se retrouve, un quart de siècle plus tard, docilement métamorphosé en usager passif dans l'une ou l'autre posture de personne accompagnée, mais à qui incombe toujours l'obligation de se doter d'un projet au regard du nouvel impératif de mobilité³. En même temps qu'elle souligne notre nouvelle destinée nomade, la pratique d'accompagnement exprime le fait qu'elle prend en charge des personnes vulnérables et fragilisées ; elle s'en acquitte à travers des stratégies floues qui d'ailleurs recourent pour une part aux anciennes pratiques liées au projet et à la formation.

Accompagner, être accompagné : une relation curieusement contrastée

Nos contemporains se répartissent continuellement en deux ensembles bien illustrés par les situations d'accompagnement : être dans la position active de contrôle, être en position passive de dépendance ; l'une n'est finalement pas plus confortable que l'autre. La dépendance engendrée par telle ou telle forme de précarité, par tel ou tel caprice du hasard qui débouche sur une privation insupportable peut pousser au suicide, ou du moins à ce qui s'en approche, l'une ou l'autre variante de dépression. Face à cette dernière, à son caractère traumatisant et donc à ce qu'elle peut susciter pour pouvoir la tolérer, la personne qui accompagne se sent obligée de s'installer dans une attitude cynique : dépression et cynisme constituent deux situations limites à l'intérieur desquelles oscille la relation d'accompagnement.

3. Depuis une dizaine d'années, l'accompagnement de projet devient, au sein des publications francophones, un incontournable, mettant bien en évidence ce diptyque auquel se trouve confronté le travail d'accompagnement : penser une méthodologie de l'accompagnement, penser une méthodologie d'élaboration de projet, c'est-à-dire finaliser cet accompagnement. Voir notamment Bernard et Renée (1997), Freynet *et al.* (1998), Philibert (1995).

La littérature de la décennie écoulée a été prodigue en études mettant en scène différentes formes de dépression adulte, depuis Ehrenberg (1998) jusqu'à Dejours (1998)⁴. Sur le cynisme que, sans doute par pudeur, nous avons plus de difficulté à aborder, nos discours se font plus circonspects. Signalons toutefois le travail prémonitoire de Virno (1991), qui voit dans le cynisme un mode de vie inauthentique dans lequel nos contemporains au cœur de la rationalisation font l'expérience de règles plus que de faits : ces règles sont utilisées avec arrogance pour s'affirmer soi-même mais sans se faire trop d'illusion.

Cynisme et dépression semblent donc constituer les deux grands syndromes caractériels de notre postmodernité, ou plutôt suscités par nos environnements postmodernes, et que nous allons retrouver dans les situations d'accompagnement : tantôt incarnés dans des acteurs bien différenciés en fonction des rôles sociaux clivés qu'ils tiennent, tantôt partageant le même acteur en deux composantes schizoïdes, ce même acteur pouvant passer, comme le souligne d'ailleurs Virno, du cynisme le plus éhonté vers le sentimentalisme le plus incontinent. Ces deux attitudes existentielles peuvent d'ailleurs être interchangeables, la personne accompagnée se faisant cynique au regard d'une situation qu'elle essaie de tourner à ses avantages, tandis que l'accompagnateur succombe à un état dépressif au vu de son inefficacité. Non conciliables mais pourtant susceptibles de donner lieu à mélange confusionnel, elles expriment, à plus d'un titre, dans nos espaces prétendument communicationnels, la non-communicabilité actuelle : l'accompagnement exercé par le professionnel, s'il veut être supportable au regard de tant de précarité et de vulnérabilité chez les personnes accompagnées, doit se constituer une raison et composer avec la conjoncture perverse en cherchant à faire la part des choses dans un réflexe de protection. Comment ne pas être cynique devant la façon dépréciative et déprimante par laquelle l'autorité administrative définit les publics visés par le programme TRACE : des jeunes cumulant des handicaps sociaux, familiaux, culturels ou des discriminations de tous ordres !

C'est sans doute en vertu de ce réflexe de protection que l'on pourra trouver bien cyniques les responsables tant politiques qu'organisationnels de nos sociétés postmodernes. C'est au nom de ce cynisme que le professionnel de l'accompagnement se targuera d'avoir eu un parcours atypique pour être maintenant en droit d'accompagner, ce que dénierait la personne accompagnée qui, justement, ne se voit ni dans un parcours atypique, ni en situation d'accompagnement ; elle se sait « seulement » suivie dans son parcours-galère, mais ce « seulement » est assez souvent un euphémisme, dans une situation difficile, voire impossible.

4. Le succès de *Souffrance en France, la banalisation de l'injustice sociale* (Dejours, 1998) est un bon révélateur de l'importance que nos imaginaires accordent actuellement aux figures dépressives.

Une remédiation paradoxale

En fin de compte, nos espaces sociaux, pas plus que leurs devanciers, ne sont tentés par aucune forme d'anthropophagie ; ils ne veulent pas dévorer leurs sujets atteints par telle ou telle souffrance lancinante, happés par tel ou tel type de suicide ; aussi proposent-ils des remédiations, si ténues soient-elles. L'accompagnement fait partie de ces remédiations qui se veulent des régulateurs structurels ; il a été mis en place pour rendre supportable la souffrance des sujets : que dire donc de cette nouvelle pratique sociale ? Elle se fonde pour le moins sur cinq paradoxes qui lui confèrent autant sa richesse que sa fragilité, paradoxes que nous ne faisons ici qu'évoquer.

1. *Un paradoxe temporel : accompagnement interminable mais transitoire.*

L'accompagnement nous situe dans l'évolutif, le processuel, le jamais terminé d'un trajet ; en cela, il est bien de son temps postmoderne en illustrant une sorte de présent hypertrophié⁵ ; il s'apparente de fait aux figures de l'itinéraire et du parcours qui ont actuellement un si grand succès ; pourtant l'accompagnement reste transitoire ; il a un début, il doit se donner une fin. C'est dire qu'il est tributaire d'un certain temps délimité, au moins dans la forme qu'il prend momentanément de tel ou tel accompagnateur cheminant avec telle ou telle personne accompagnée ; l'élaboration d'un projet ensuite validé peut d'ailleurs être considérée comme le terme que se fixent bon nombre d'accompagnements.

2. *Un paradoxe relationnel : une relation d'accompagnement asymétrique mais paritaire.*

L'accompagnement renvoie à une situation psychosociale duale incarnée dans la relation d'accompagnement, une relation à la fois empreinte de paritarisme et d'asymétrie entre deux personnes⁶, se définissant l'une comme accompagnante, l'autre comme en situation de suivi ; c'est une relation entre un aîné doué d'une certaine expertise et un plus jeune apparaissant quelque peu démuni ; si l'aîné abuse de son droit d'ainesse, le cynisme n'est pas loin ; si le plus jeune se sent par trop démuni, la dépression sera proche, l'un pouvant renforcer l'autre ; ajoutons que cette relation de partenariat asymétrique est destinée à s'inscrire dans un cadre institutionnel on ne peut plus léger ; il n'implique pas de dispositif juridique important, à peine réglementaire ; il n'est pas lié non plus à un dispositif organisationnel très lourd, une association de prestation de services peut y suffire ; c'est dire que le cadre institutionnel sera impuissant pour réguler les caprices d'une telle relation. C'est là reconnaître que les pratiques d'accompagnement sont congruentes avec notre nouvelle culture de l'immatériel.

5. Sur les figures et la signification de ce présent hypertrophié, cf. Boutinet (2001), pp. 71-84.

6. Cette asymétrie a été soulignée à sa façon par P. Fustier (2000) qui souligne judicieusement l'ambiguïté au sein de cette relation entre le don et le contrat.

3. Un paradoxe du lien social : individualiser mais ne pas laisser seul.

Dans l'accompagnement, il est question de ne pas laisser seule une personne dont l'autonomie apparaît menacée, une personne jugée en quelque sorte en état de dangerosité ; girovague, cette personne doit être impérativement socialisée, mais en même temps, par l'accompagnement, il s'agit d'individualiser un parcours, de reconnaître le profil singulier de la personne suivie ; le subtil compromis issu du paradoxe qui associe « ne pas laisser seul » et « individualiser » représente toujours un défi à relever, quand il est possible de le relever.

4. Un paradoxe de l'orientation : ne pas savoir où l'on va mais tout de même aller quelque part.

L'accompagnement prend en charge une personne en déshérence, qui ne sait pas très bien où elle va, et doute de son orientation. Néanmoins, une telle pratique donne l'impression de savoir où elle va à travers les objectifs et les procédures qu'elle met en place, cette pratique appuyée sur un dispositif instrumental de prise en charge semble conduire quelque part, quitte à ce que ce quelque part devienne illusion : comment aller quelque part quand on ne sait pas où l'on veut aller tout en se laissant persuader qu'une issue est possible servant de débouché au sas actuel ?

5. Un paradoxe de la détermination : vous êtes porteur d'une demande mais vous ne savez pas ce que vous voulez.

Derrière l'accompagnement mais rarement devant, le projet, tel le vigile, se tient à proximité, qui pose la question du volontaire et de la détermination ; le dispositif d'accompagnement — et c'est là que réside une partie de son cynisme — joue continuellement sur le paradoxe du volontaire et de l'involontaire, en considérant la personne accompagnée comme simultanément volontaire et ne sachant pas ce qu'elle veut : « Vous voulez changer de métier et vous ne savez pas vers quel emploi vous diriger. » Le *coaching*, forme élitiste d'accompagnement, joue d'ailleurs continuellement sur ce paradoxe : « Vous ne savez pas très bien ce que vous voulez mais vous devez faire une demande pour être pris en charge. »

Aujourd'hui, exister humainement en société postmoderne, c'est tôt ou tard accepter de se faire accompagner, donc prendre acte de sa dépendance et de sa fragilité. Un tel aveu, voire une telle reconnaissance, de fragilité, en avouant sa modestie paradoxalement, ne manque pas de grandeur. Mais elle prend acte d'un effacement des identités personnelles et professionnelles. Cet effacement, dans des environnements perçus comme de plus en plus complexes, est devenu une quasi-nécessité psychologique et culturelle, illustrée dans le fait que la professionnalisation de l'accompagnateur et le statut existentiel de la personne accompagnée demeurent problématiques. L'accompagnateur est recruté en effet dans un vivier professionnel éclectique, celui des formateurs, des conseillers, voire des consultants ; c'est dire que la pratique d'accompagnement ne s'inscrit

pas dans un contexte identitaire bien délimité, contrairement au travail social qui lui est apparemment proche mais qui la domine de sa double légitimité historique et professionnelle ; elle se trouve donc en position difficile pour revendiquer l'une ou l'autre forme de reconnaissance sociale. Ce déficit de légitimité qui touche les professionnels de l'accompagnement vise les bénéficiaires dont on ne peut que souligner l'extrême diversité de situations et de parcours, tous ces valides invalidés de nos sociétés, selon l'heureuse expression de Castel (1995). Elle concerne en même temps les institutions supports qui répondent des pratiques d'accompagnement. Dans un tel contexte, les personnes accompagnées restent souvent davantage le jouet des paradoxes ici mis en évidence que les acteurs stratégiques capables de rebondir d'un paradoxe sur l'autre. Malgré cet effacement identitaire, se pose à propos des relations d'accompagnement entre le professionnel et le bénéficiaire, la question d'un possible et timide travail visant une recomposition de l'articulation entre une solidarité intergénérationnelle et une transmission transgénérationnelle, ces deux composantes du lien social aujourd'hui mises à mal, surtout la seconde. Cette timide recomposition peut être le signe annonciateur d'une société des aînés, se substituant à l'ancienne société des pères.

Bibliographie

- BERNARD, F. ; RENÉE, S. 1997. *Le parcours et le projet*. Paris, Editions d'Organisation.
- BOULTE, P. 1995. *Individus en friche*. Paris, Desclée de Brouwer.
- BOUTINET, J.P. 2001. « L'éducation à l'orientation prise au jeu de nouvelles temporalités ». *L'orientation scolaire et professionnelle*. N° 30, pp.71-84.
- CASTEL, R. 1995. *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris, Fayard.
- DEJOURS, C. 1998. *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*. Paris, Le Seuil.
- DESMARIS, D. et al. 2000. *Détresse psychologique et insertion sociale des jeunes adultes*. Les Publications du Québec.
- EHRENBERG, A. 1995. *L'individu incertain*. Paris, Calman-Lévy.
- EHRENBERG, A. 1998. *La fatigue d'être soi. Dépression et société*. Paris Odile Jacob.
- FREYNET, M.F. et al. 1998. *Les transactions aux frontières du social*. Lyon, Chronique sociale.
- FUSTIER, P. 2000. *Le lien d'accompagnement, entre don et contrat salarial*. Paris, Dunod.
- HOUELLEBECQ, M. 1991. *Rester vivant*. Paris, La Différence.
- KRISTEVA, J. 2001. « Paul Celan, Celanie, la douleur du corps nomade ». *Magazine littéraire*. N° 400, pp.52-56.
- PHILIBERT, C. 1995. *Accompagner l'adolescence*. Lyon, Chronique sociale.
- VIRNO, P. 1991. *Opportunisme, cynisme et peur*. Paris, L'Eclat.